

Intervention sociale spécialité Management opérationnel dans la protection sociale

RNCP5884 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	332, 315
Code(s) ROME	K1403
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Toulouse 1 Capitole

<http://www.univ-tlse1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel est un manager d'unité de travail, également appelée unité de proximité ou unité opérationnelle dans les organismes de protection sociale.

Il situe la protection sociale dans son environnement juridique et socio-économique et maîtrise ses concepts de base. Il maîtrise également les principes budgétaires de base.

Il pilote l'unité de travail : il fixe, en adéquation avec la politique de la direction, les objectifs de travail et de résultat pour l'équipe, il recense les moyens existants et les met en oeuvre et il veille aux mutations en cours et à venir pour initier l'adaptation de l'équipe.

Il veille à la qualité du service rendu aux usagers et à la qualité de la communication que ce soit avec le public ou en interne, intra service et inter services.

Il participe à la définition du projet de service : il propose et accompagne les changements à introduire pour l'unité de travail et le service, il maîtrise la logique de projet et sait adapter la conduite de projet à la culture de l'organisme

Il adapte l'organisation de l'unité pour répondre aux besoins et exigences du service : il sait déléguer mais aussi impliquer et motiver, il répartit les tâches, contrôle et évalue l'activité, met en adéquation compétences et besoins liés à l'évolution de la structure et sait détecter les besoins de formation.

Il connaît les systèmes d'information et leur impact, il peut les analyser et proposer les ajustements nécessaires à l'optimisation de la réalisation des objectifs.

Il est autonome et apte à travailler en équipe. Il présente des facultés d'analyse et de résolution de problèmes (gestion des conflits). Il sait prioriser ses objectifs de travail et s'organiser en fonction des objectifs à atteindre.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel exerce son activité dans les organismes de la sécurité sociale : assurance maladie (CPAM, URCAM), allocations familiales (CAF), allocations vieillesse (CRAM), recouvrement (URSSSAF), Mutualité Sociale

Agricole et autres régimes ; dans les régimes complémentaires, les organismes de prévoyance, les mutuelles ou les groupes d'assurance ; mais aussi dans les collectivités territoriales : régions, départements, communes ou leurs organismes affiliés (missions locales, CCAS...).

Il peut prétendre à un emploi de :

- Manager d'unité de travail

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE
idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-tlse1.fr>

<http://www.ucasss.fr/activites/formation>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5884/>